

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 11: Le complexe de la Maladière

Artikel: Le complexe multifonctionnel de la Maladière
Autor: Geminasca, Laurent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le complexe multifonctionnel de la Maladière

Le terrain mis à disposition pour la réalisation du complexe multifonctionnel de la Maladière est un remblai achevé au début du XX^e siècle situé à l'entrée est de la ville de Neuchâtel, à l'articulation de quatre secteurs aux caractéristiques urbanistiques distinctes. Il est défini à l'ouest par le quartier des Beaux-Arts datant du XIX^e siècle, à l'est par la zone portuaire, au sud par d'importants bâtiments isolés édifiés sur des remblais datant des années 60 et au nord par l'amorce d'un tissu plus urbain placé entre la route de la Pierre-à-Mazel et la route de la Maladière (fig. 1).

Le projet et la ville

Le projet s'est développé de manière à répondre précisément à cette situation, que ce soit en termes de position, de configuration ou d'expression. Il définit à l'ouest un espace

repreuant les proportions des rues qui existent dans le quartier des Beaux-Arts. A l'est, il dégage un espace public important, permettant de gérer le passage d'échelle entre le nouveau complexe et la zone est, comprenant la halle de sport, les immeubles d'habitation de la Riveraine et le port du Nid-du-Crô. Au nord et au sud, il poursuit le tracé et la géométrie des espaces existants.

La présence de ce bâtiment, important à la fois par sa taille et par sa fonction, redonne sens à l'entrée de la ville. Par son échelle, il permet de réorganiser un site aujourd'hui disparate. Cependant, au vu de la configuration des lieux – présence de bâtiments en avant-plan, effets de perspective – il n'apparaît jamais comme monumental, car non perceptible dans sa globalité. Seule la façade est, qui accueille l'entrée du stade, affirme le caractère public de l'édifice.

La volumétrie du complexe est contextualisée. A l'ouest, la ligne de corniche s'aligne à celle des bâtiments existants, puis

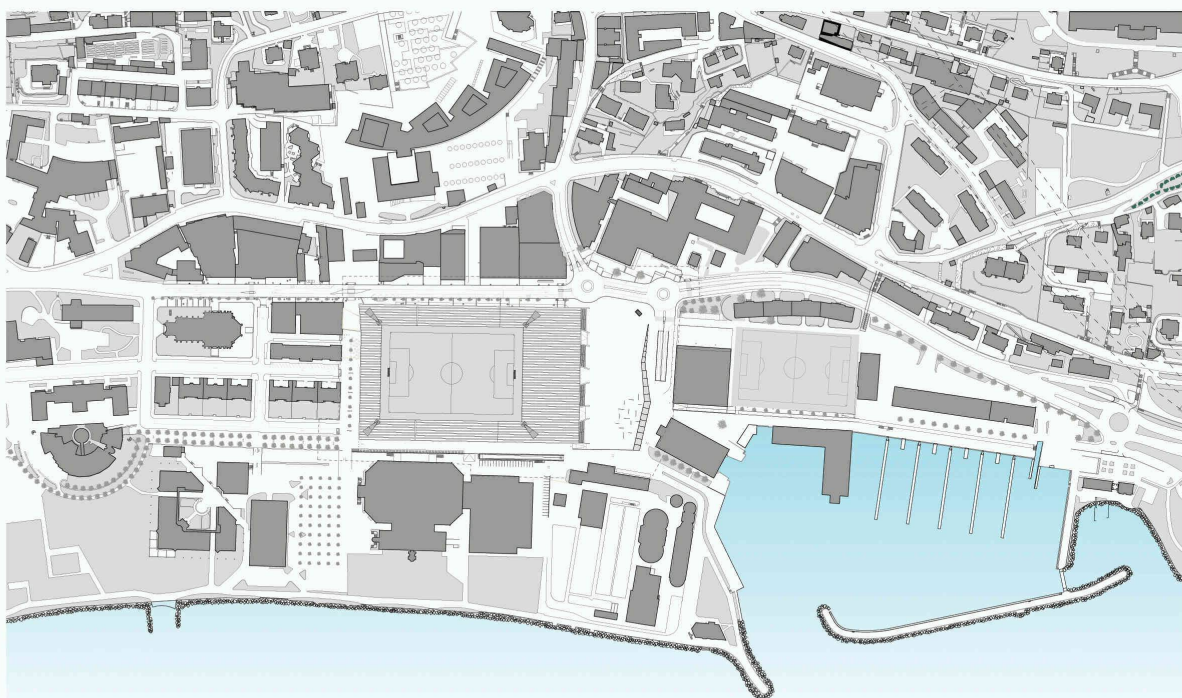


Fig. 1 : Plan de situation

Fig. 2 : Coupe avec mention de toutes les affectations

elle prend son élan et s'élève jusqu'aux deux tiers du bâtiment, pour s'abaisser en direction de l'esplanade. Cette formalisation, répondant à des critères à la fois urbains et programmatiques, confère un caractère dynamique à l'ensemble.

Les circulations et les accès

En termes de développement durable, l'intérêt de réaliser un complexe commercial et sportif de cette importance à proximité du centre ville et des transports publics est évident. En revanche, la difficulté première d'un tel programme en site urbain tient à la mise au point des circulations et des accès.

La proposition consiste à regrouper l'essentiel des accès motorisés à l'est, en liaison avec la bretelle autoroutière. Ainsi les parkings des niveaux -1 et -2 et les livraisons au quai de déchargement du centre commercial sont desservis directement à partir de la rue du Littoral. Seule exception, l'entrée et la sortie des véhicules du service d'intervention et de secours (SIS). Cette disposition permet ainsi de préserver la rue du Stade de nouvelles nuisances, de prolonger l'espace piéton / vélo le long du quai Robert-Comtesse et de libérer le parvis d'entrée.

Les entrées piétonnes sont, elles, réparties autour du complexe pour faciliter l'orientation et distinguer les différents flux : celle du centre commercial se situe à l'angle nord-ouest, celle du stade sur l'esplanade à l'est et celles des salles de gymnastique et de l'administration se trouvent respectivement au nord et au sud, sur la route de la Pierre-à-Mazel et le quai Robert-Comtesse.

Organisation fonctionnelle

Le socle est constitué d'un rez-de-chaussée, d'un rez supérieur et de deux sous-sols. Il comprend une caserne de 9 350m² pour le service d'intervention et de secours (SIS), un centre commercial de 27 000m², un parking de 930 places sur deux niveaux ainsi qu'un accès enterré aux quais de livraison.

L'étage noble (deuxième) accueille le stade de football de 12 000 places, les entrées contrôlées et les accès aux tribunes ainsi que les fonctions connexes (bars et sanitaires).

Au troisième étage se trouvent les locaux administratifs et les vestiaires liés à l'activité du stade et des six salles de gymnastique.

Au quatrième étage se situent les halles proprement dites (avec leurs locaux engins) ainsi que, côté lac, les loges VIP et les locaux des journalistes du stade (fig. 2).

Architecture et matérialisation

L'expression du bâtiment, utilisant le reflet et la transparence, joue sur les différentes échelles du complexe et met en valeur la fonction emblématique du stade.

Au rez-de-chaussée, le socle, ponctué par les quelques grandes vitrines du centre commercial, est revêtu d'une tôle industrielle en acier inox recuit brillant qui, par sa matière et par sa texture, reflète l'activité alentour. Cette peau au caractère élégant reste ainsi toujours animée malgré le peu d'ouvertures.

Les façades supérieures jouent en revanche sur les effets de transparence permettant ainsi une lecture multiple du complexe. Elles préservent l'unité de l'ensemble, assurent la visibilité des différentes fonctions, plus particulièrement celle du stade, et dégagent d'autres échelles en rapport avec les constructions avoisinantes. Les façades se traduisent par un premier plan constitué d'un module répétitif grillagé, zingué au feu, alors qu'en deuxième plan, elles s'expriment par une tôle rouge perforée enveloppant le stade.

Celui-ci est traité comme un lieu de spectacle jouant simultanément sur l'introversion et la perméabilité. Le spectateur se trouve ainsi contenu dans un espace introverti, tout en restant en rapport avec le monde extérieur. Pour accentuer la mise en scène, le rouge et le noir, couleurs de Xamax, ont été reconduites.

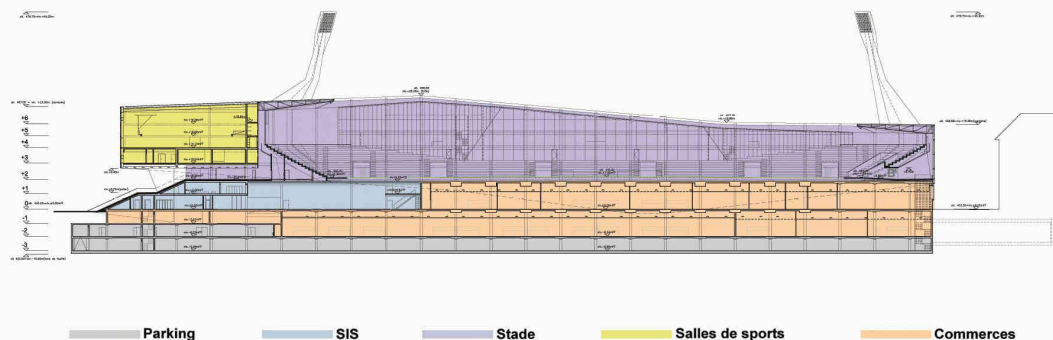
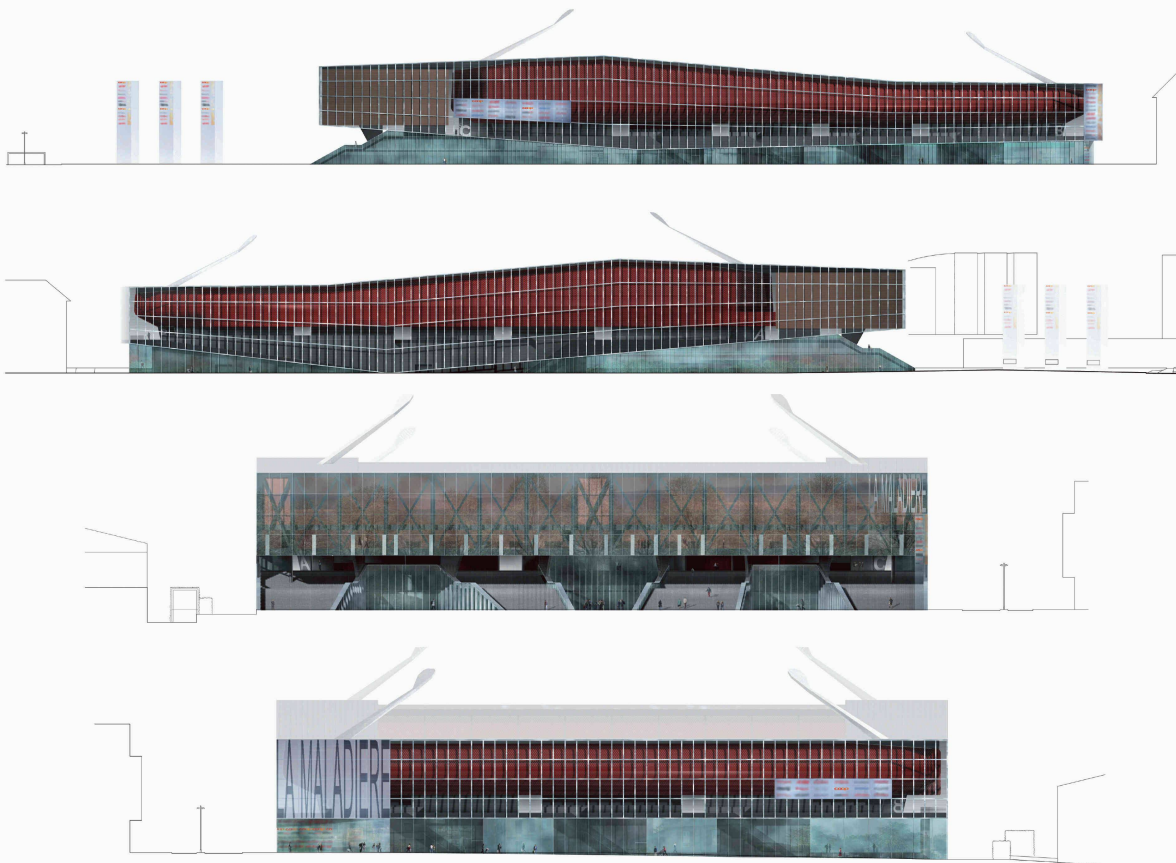


Fig. 3 : Les quatre élévations du stade : nord, sud, est et ouest (de haut en bas)
(Tous les documents illustrant cet article ont été fournis par GD Architectes)



3

Entre la peau grillagée et le stade s'organisent les circulations, les accès aux tribunes ainsi que les bars. Par leur position en balcon sur la ville, ces lieux ont un caractère volontairement ambigu, à mi-chemin entre le quotidien et le monde du spectacle.

L'ambiguïté de statut du complexe – bâtiment urbain ou bâtiment objet – est accentuée par la formalisation des façades. Les faces ouest et nord présentent une composition classique de façade de rue – bâtiment posé sur un socle –, alors que les faces est et sud expriment plus l'objet indépendant à travers le porte-à-faux couvrant les entrées et l'interruption de la continuité du socle, côté lac.

Aménagements extérieurs

La rue du Stade et le quai Robert-Comtesse gardent leur caractère d'espaces dévolus aux piétons et aux vélos. Ils présentent une surface unique sans trottoir. La rangée d'arbres existante le long du quai est prolongée jusqu'à mi-stade et poursuivie par un couvert végétal afin d'offrir une lecture unitaire au parcours.

L'esplanade d'entrée, à l'est, poursuit à niveau le trottoir bordant la rue de Pierre-à-Mazel. La différence de niveau entre le quai Robert-Comtesse et la rue du Stade est comblée par un grand emmarchement à géométrie brisée, ponctué par l'implantation de l'éclairage public. Ce dispositif permet de gérer les aspects fonctionnels liés au trafic et d'éviter le piège d'un dessin figé de place classique dans ce site péri-urbain. Au nord-est de la place, une signalétique – cheminée/totem de 26 mètres de hauteur – est prévue pour indiquer la présence du centre commercial, du stade et des accès au parking.

Les aménagements proposés pour le parvis – nature des sols, éclairage – n'ont pas d'autres ambitions que de répondre efficacement aux exigences liées aux grandes manifestations et à la mise à disposition au quotidien de la place pour les exercices du SIS.

Laurent Geninasca, architecte dipl. EPF
GD Architectes, Place-d'Armes 3, CH – 2001 Neuchâtel